



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de novembre et décembre 2023, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Réception

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- la César Costa Race, le 4 novembre 2023 ;
- le repas de la diversité, le 25 novembre 2023 ;
- l'apéro des bénévoles, le 8 décembre 23 ;
- le Marché de Noël, le 8 décembre 2023.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Autorisation d'exploiter

Le Conseil communal a accordé les autorisations d'exploiter suivantes à :

- Mme Cristina Filipa Rodrigues Carreira Ramos pour le « Grill Norte » dès le 4 décembre 2023 ;
- M. Francesco Dimasi pour le « Café du Centre » dès le 23 décembre 2023.

Police intercommunale

Le Conseil a signé une nouvelle convention intercommunale avec la Commune de Saillon relative à l'organisation de la Police Intercommunale des Deux Rives.

État-major communal

MM. Gabriele Piaia (cellule renseignement) et Kévin Savioz (engagement) sont admis au sein de l'EMC.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Soutien financier

Le Conseil a accordé à la Compagnie Bertha un soutien financier de Fr. 5'000.00 pour son projet artistique.

PRÉVOYANCE SOCIALE

Soutien financier

Sur proposition de la Commission Affaires sociales, l'Administration a octroyé un soutien financier reparté entre 15 associations valaisannes.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Aide pour les deux-roues électriques

Le Conseil a accepté 35 demandes de subvention pour l'achat de vélos électriques durant l'année 2023.

Promotion des énergies renouvelables

Le Conseil a accepté 22 demandes de subvention concernant des isolations de bâtiments, des réfections de toiture et des remplacements de chauffage pour l'année 2023.



ADJUDICATIONS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

État-major communal

Afin d'équiper les locaux, le Conseil a décidé :

- d'acquérir des stations de ravitaillement diesel (2 citernes de 440 litres) chez VISA SA, Saxon ;
- d'acquérir un téléphone satellitaire auprès de Sigmacom Télécom SA, Sion ;
- de monter une alimentation par un groupe électrogène, à la salle Florescat, afin de disposer d'un bâtiment autonome en cas de black-out auprès d'Électricité Sédunoise SA, Vétroz.

TRAFIC

Service du feu

Un véhicule de transport a été commandé auprès du Garage VISA, Saxon, pour le Corps des sapeurs-pompiers.

Projet REP – Chemin des Pommiers

La réfection du Chemin des Pommiers a été confiée à l'entreprise Joseph Carron SA, Saxon.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Entretien des berges du Rhône

Le Triage Forestier des Deux Rives s'est vu confier l'entretien annuel des berges du Rhône ainsi que le mandat pour lutter contre les plantes néophytes.

Collecteur Grand-Toula (dégrilleur)

Le mandat pour la fourniture, la mise en place et la mise en service du dégrilleur a été adjugé à la société Picatech Huber AG, Kriens.

Route du Village (tronçon sommet du Chemin des Carros – Contour de l'Église)

Les travaux liés à la réfection d'une partie de la conduite d'eau potable de la Route du Village ont été adjugés comme suit :

- Génie civil :
TPEA Sàrl, Saxon
- Appareillage :
Pedroni Marcel & Fils SA, Saxon

SERVICES ÉCONOMIQUES

Auberge de la Pleyeux

Pour donner suite à la cessation d'activité de la famille Thomkins, le Conseil a décidé de confier l'exploitation à Mme Eladia Ballmann. Le mandat débutera au printemps 2024.